



**Monsieur l'Administrateur Général du CEA,**

**Objet : Préavis de grève intersyndical à compter du 19 janvier 2023**

La Première Ministre a annoncé ce 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie une réforme aussi brutale. Attachées à un meilleur partage des richesses, les organisations syndicales n'ont eu de cesse pendant la concertation avec le Gouvernement de proposer d'autres solutions de financement. Jamais le gouvernement, arc-bouté sur son projet, ne les a étudiées sérieusement.





Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle.

Au CEA, bien avant l'application prévue pour la fin de cet été, les premiers impacts voient le jour. Des salarié.e.s dont la Cessation Anticipée d'Activité devait intervenir dans les prochains mois ont été informés que leur date de départ était suspendue. Certain.e.s, déjà en CAA, ont été informé d'un retour possible en activité...

Les organisations syndicales appellent les salarié.es du CEA à se mobiliser fortement dès cette première journée dans l'ensemble du territoire et à participer aux différentes initiatives organisées en intersyndicale.

C'est pourquoi, afin de permettre aux salariés de participer aux mobilisations, les organisations syndicales représentatives CFDT, CFE-CGC, CGT et UNSA-SPAEN **déposent un préavis de grève illimité à compter du 19 janvier 2023**. Les organisations syndicales FO et CFTC s'associent à ce dépôt.

Dans l'attente de votre retour, veuillez recevoir, Monsieur l'Administrateur Général, nos salutations syndicales.

<p>Pour la CFDT : Laurent DELNAUD</p> 	<p>Pour la CFE-CGC : Nathalie GAILLARD-BIENFAIT</p> 	<p>Pour la CGT : Christophe RATIN</p> 	<p>Pour l'UNSA-SPAEN : Vincenzo SANZONE</p> 
---	---	--	---